



## Comment préparer ma Marche Populaire (MP) ?

Je réalise ma plaquette (flyer, plaquette...) en respectant les obligations fédérales sur la page de garde dans un souci de lisibilité et de cohérence nationale.

Trois mois avant ma MP, je fais parvenir au contrôleur fédéral départemental mon projet en 3 exemplaires + 1 enveloppe timbrée à mon adresse.

Je reçois par retour de courrier ses remarques et sa validation avec le N° officiel de ma randonnée (il sera unique ce qui fera l'intérêt de ma MP auprès des randonneurs FISP).

1 mois avant la manifestation je fais parvenir 1 exemplaire du prospectus au siège la FFSP au contrôleur Fédéral (soit par mail ou par voie postale).